



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 22 avril 2024

Présidence : Monsieur Cédric Longchamp

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 31/2024 relatif au règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants,

Où la commission de gestion et finance,

DECIDE :

1. **d'adopter les modifications** du règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants ;
2. **d'en fixer l'entrée en vigueur** dès l'approbation de la cheffe du Département concerné.

Ainsi délibéré en séance du 22 avril 2024.

Le président :


Cédric Longchamp



La secrétaire :


Laureen Pittet